Procès Verbal d'Assemblée Générale Mixte

JUNIOR 42 PARIS

Ordre du jour :

- Mise à jour des statuts,
- Quitus du Président et du Trésorier de l'association.
- Élection du nouveau Conseil d'Administration.

Le 1er Juin 2022, les membres de l'association "JUNIOR 42PARIS" se sont réunis en Assemblée Générale Mixte en visioconférence et en présentiel.

Sont présents :

Joséphine Bach Thomas **Bailly-Salins** Camille Barbit Tristan Bonneson Charles Chudant Martin Claudel Yann Geslin Noé Giroux Charlotte Gosselin Cyrielle Granja

Cyrielle Granja
Pierre-Louis Gueugnon
Matthieu Jalladaud
Alexandre Lienard
Clément Lucien
Clodagh Murphy
Théophane Place

Bastien Rodriguez
Alexandre Seo
Yuan Tongyu
Florian Yusuf Ali

Sont absents:

Isabelle DerighettiAlice Duchemin

Victor RigaudyMarine Vue

Nombre total de participants (avec droit de vote) : 20.

Nombre total de procurations: 3.

Quorum: 23 sur 24.

L'Assemblée Générale désigne Bastien Rodriguez en qualité de président de séance et Camille Barbit en qualité de Secrétaire de séance.

Après avoir vérifié les procurations (Annexe 1) et constaté que le quorum était respecté, le président ouvre la séance le 1er juin 2022.

Le président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'AGE:

• Mise à jour des statuts ;

Au titre de l'AGO:

- Bilan et quitus du Président ;
- Bilan et quitus du Trésorier ;
- Élection des membres du Conseil d'Administration pour l'année 2022-2023;
- Mandat aux Président et Secrétaire Général nouvellement élus d'accomplir les formalités nécessaires.

Le Secrétaire Général présente les motifs de modifications des statuts.

Le président de séance met aux voix la délibération suivante:

1ère délibération: L'Assemblée Générale vote la nouvelle version des statuts présentée en séance.

Cette délibération est adoptée à la majorité (23 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

Le Président de l'association met à la disposition des présents une présentation sous forme de slides et présente son bilan pour l'année passée.

La Trésorière de l'association met à la disposition des présents une présentation sous forme de slides et présente à son tour son bilan pour l'année passée.

Le président de séance met successivement aux voix les délibérations suivantes:

2ème délibération : L'Assemblée Générale vote le quitus du bilan du Président pour l'année passée.

Cette délibération est adoptée à la majorité (23 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

3ème délibération : L'Assemblée Générale vote le quitus du bilan du Trésorier pour l'année passée.

Cette délibération est adoptée à la majorité (23 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

4ème délibération : L'Assemblée Générale désigne en qualité de membres du Conseil d'Administration pour l'année 2022 - 2023 les membres figurant sur la liste qui suit:

- Bastien Rodriguez, Nationalité Française, Président;
- Joséphine Bach, Nationalité Française, Trésorière;
- Camille Barbit, Nationalité
 Française, Secrétaire Générale;
- Noé Giroux, Nationalité Française, Vice-Trésorier;
- Clément Lucien, Nationalité Française, Responsable Commercial;
- Alexandre Seo, Nationalité Française, Responsable des Systèmes d'Information;

- Clodagh Murphy, Nationalité Irlandaise, Responsable Communication ;
- Clément Lucien, Nationalité Française, Responsable Suivi d'Études;
- Marine Vue, Nationalité Française, Responsable Intervenants;
- Bastien Rodriguez, Nationalité Française, Responsable Qualité.

Cette délibération est adoptée à la majorité (23 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2023.

Les membres du Conseil d'Administration ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

5ème délibération : L'Assemblée Générale désigne comme mandataire pour accomplir au nom et pour le compte de l'Association les formalités correspondants aux délibérations adoptée aux présentes:

- Bastien Rodriguez
- Camille Barbit

Cette délibération est adoptée à la majorité (23 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

Mandat sortant

Signature du Président:

Tristan Bonneson

Tristan Bonneson 2022-06-01 LiveConsent ID A83T96

Signature du Secrétaire Général

Pierre-Louis Gueugnon

Pierre-Louis Gueugnon 2022-06-01 LiveConsent ID A83T96 Mandat entrant

Signature du Président:

Bastien Rodriguez

Bastien Rodriguez 2022-06-01 LiveConsent ID A83T96

Signature du Secrétaire Général

Camille Barbit

Camille Barbit 2022-06-01 LiveConsent ID A83T96